

TSF: Transfert des Savoirs et des Savoir-Faire.

Contexte

Dans le cadre de la GPEC « Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences »

OPACLIM et l'Etat mettent en œuvre des moyens pour aider les entreprises.

Agroalimentaire Conseil a été sélectionnée pour déployer cette démarche TSF.

Objectifs pédagogiques

La formation « transferts des savoirs et des savoir-faire » a pour objectifs de:

- Analyser l'opportunité et les enjeux de transfert des savoirs et des savoir-faire,
- Repérer les compétences stratégiques, nouvelles ou critiques à transférer,
- Réunir les conditions pour construire un dispositif de transfert des savoirs et des savoir-faire adapté aux enjeux de l'entreprise et des acteurs,
- Repérer et préparer les acteurs (manager-transférant-receveur),
- Superviser le transfert et évaluer les acquis,
- Formaliser les bonnes pratiques et capitaliser sur le transfert pour pérenniser la démarche.

Public concerné

Toutes personnes en lien avec l'objectif de l'action: RH, Production, Direction, Tuteur

Durée « variable selon la taille de l'entreprise »
8 jours dont 7 jours de formation

Financement

Cette action peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle d'Opcalim ou de l'état, suivant les cas « contacter votre conseiller OPCALIM »



contrat de génération
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE



Déroulement du dispositif

1. Diagnostique: 1 jour,
2. Identification des activités et des compétences à transférer avec vos équipes: 2 jours
3. Élaboration des modules de formation avec vos tuteurs pour assoir le transfert: 2 jours
4. Formation des tuteurs à la pédagogie du transfert des savoirs et des savoir-faire: 2 jours,
5. Organisation de la capitalisation des savoirs et savoir-faire: 1 jour

Déroulement pédagogique

- Formation / Action basée sur le cas de l'entreprise,
- Alternance d'apports théoriques et méthodologiques,
- Co-construction de vos outils